

Deux programmes importants concernant la fabrication de sonars de recherche et d'attaque ont été maintenus au cours de l'année. Les travaux relatifs au sonar à profondeur variable, appareil conçu au Canada, se sont également poursuivis, et l'on a dû en fabriquer un plus grand nombre pour répondre aux besoins de la Royal Navy. Divers appareils de navigation maritime ont été fabriqués, comme des compas gyroscopiques, des indicateurs de vitesse et des tables de tracé. Le perfectionnement et la fabrication des bouées sonores ont continué, pour le compte de l'Aviation royale du Canada et de la marine américaine.

La fabrication et l'installation du matériel de communication pour la défense aérienne (ADCOM) ont continué, pour le compte de l'Aviation royale du Canada. On a poursuivi les préparatifs en vue d'établir le système de liaison semi-automatique des installations terrestres (*SAGE*) au Canada, et les premiers contrats ont été adjugés en ce qui concerne la location des services de lignes à grande distance et des réseaux locaux. Les communications arrière du système de pré-alerte contre les engins balistiques (BMEWS) ont été terminées pendant l'année. La fabrication des matériels de communication destinés aux véhicules de l'Armée canadienne a continué au Royaume-Uni. On a commencé à se procurer des appareils d'émission et de réception radio pour les nouveaux navires de la Marine.

Une entreprise importante dans le domaine du matériel électronique pour les avions en 1960 a été la fabrication du système *NASARR* de conduite du tir et d'indication des accidents de terrain, destiné à l'appareil *CF-104*. On a continué la fabrication de matériels de communication, de navigation et d'identification, dans le cadre de plusieurs programmes importants, nouveaux ou modifiés. Une somme de travail considérable a été consacrée au perfectionnement du matériel électronique destiné aux avions de lutte anti-sous-marine, y compris un programme de modification d'un récepteur de bouée sonore.

Le perfectionnement d'un appareil *Argus* d'entraînement des équipages aux méthodes tactiques (simulateur de vol) a été presque achevé, et les programmes relatifs aux appareils *Argus* d'entraînement au vol de combat ainsi qu'aux appareils d'entraînement au vol et à l'emploi des instruments d'utilité générale ont été terminés. Un programme important a été entrepris en vue de fournir des appareils *CF-104* d'entraînement au vol et à la tactique de combat, y compris les appareils requis par la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. On a répondu à la demande de la Marine royale du Canada, qui avait besoin d'un appareil d'instruction tactique et, pour le compte de celle-ci également, on a commencé à travailler à un appareil d'instruction par la commande de maquettes.

On a consacré une grande activité au fonctionnement et à l'entretien du réseau de pré-alerte Mid-Canada. L'installation de nouveaux matériels de radar, de traitement des données, de communication, de navigation et d'identification, surtout pour le compte des forces armées des États-Unis, a exigé un effort considérable au cours de l'année.

Construction de navires.—La construction des six navires du troisième groupe de destroyers-escorteurs, répliques de la classe *Restigouche*, a continué pendant l'année. Les deux derniers navires de cette classe seront perfectionnés et comprendront, entre autres choses, un pont d'envol d'hélicoptères et des sonars à profondeur variable. L'organisme central chargé des achats, qui se trouve au chantier de projets, a poursuivi son activité sous la surveillance du ministère. Cet organisme s'occupe des achats en gros, de la distribution et de la comptabilité en ce qui concerne les matériels qui entrent dans la fabrication des navires appartenant à la classe de la réplique du *Restigouche*.

Un contrat a été adjugé, selon la méthode commerciale courante, pour la construction d'un pétrolier ravitailleur. C'est la première fois qu'un contrat de cette nature est passé dans le cas d'un important navire canadien. L'exécution des contrats relatifs à un ravitailleur de plongée ordinaire et à une péniche de nettoyage des soutes, pour le compte de la Marine royale du Canada, a été accélérée dans le cadre du programme des travaux d'hiver du gouvernement fédéral. Un contrat a été passé, par voie d'adjudication, en vue de la